

## **Soutien de la Commune de Saint-Lys au peuple ukrainien.**

Déclenchée le 24 février, l'invasion de l'Ukraine par les armées de la « Russie de Poutine » se poursuit, générant victimes, exodes, destructions et rappelle les heures les plus sombres de l'histoire de notre continent.

Sensibles à cette situation tragique et aux drames humains, nous, membres du Conseil municipal et au nom de tous les Saint-Lysiens, souhaitons exprimer notre solidarité et tout notre soutien aux peuples opprimés, réfugiés, expatriés et privés de liberté dans le monde aujourd'hui.

Dans ce contexte, la Mairie a mis en place des moyens d'information afin d'orienter les habitants désireux de venir en aide au peuple ukrainien.

Des familles saint-lysiennes se sont déjà proposées pour accueillir des réfugiés chez eux. Merci pour leur générosité et leur humanité. Le CCAS accordera une attention particulière à ces familles par des aides spécifiques.

En lien avec l'Éducation nationale et le soutien d'initiatives associatives ou de particuliers, nous proposerons des cours de français pour aider à leur intégration.

Nous allons apposer une banderole sur la façade de la Mairie avec une colombe pour afficher notre soutien à toutes les personnes victimes d'exactions de guerre. Cela nous rappelle combien la paix est fragile et vitale dans notre monde et combien elle doit être préservée à tout prix.

Ce soir, une délibération est proposée au Conseil municipal afin d'apporter un soutien financier d'urgence de 5 000 € aux populations durement touchées et déplacées par le conflit via le FACECO (Fonds d'Action Extérieure des COLlectivités territoriales).

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est bafoué au mépris des aspirations à la démocratie, à la liberté et à la paix. Nous réitérons notre soutien à tous ceux qui sont victimes d'exactions de guerre et en particulier aujourd'hui au peuple ukrainien, condamnons avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie, au mépris du droit international et appelons de nos vœux une solution de paix rapide où les droits et la sécurité de chacun seront respectés.

*Déclaration de soutien au peuple Ukrainien lue par Monsieur le maire en ouverture du conseil municipal du 14 mars 2022.*